

## DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ Membre de l'Assemblée nationale

## Formulaire de déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie

(RLRQ, c. C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Identification du membre de l'Assemblée nationale	
Nom :	Suzanne Blais
Circonscription :	Abitibi-Ouest
Déclaration au commissaire	
Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité, d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :	
Date de réception :	7 mars 2022
Nom du donateur :	Orchestre symphonique régional Abitibi-Témiscamingue
Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité :	Billets pour assister aux concerts offerts en 2021-2022
Circonstances de la réception :	Invitation à la députée d'Abitibi-Ouest
Date de la déclaration	11 mars 2022